

UNITED NATIONS
United Nations Regional Office
for Central Africa



NATIONS UNIES
Bureau régional des Nations Unies
pour l'Afrique centrale

UNOCA

**49^{ème} réunion du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé
des questions de sécurité en Afrique centrale**

Session ministérielle, 29 novembre 2019

Luanda, République d'Angola

**ALLOCUTION DE MONSIEUR FRANÇOIS LOUNCENY FALL,
REPRESENTANT SPECIAL DU SECRETAIRE GENERAL DES
NATIONS UNIES POUR L'AFRIQUE CENTRALE**

Excellence, Monsieur le Ministre des Relations extérieures de la République d'Angola,

Excellences, Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement de la République d'Angola,

Excellences, Mesdames et Messieurs les Ministres représentant les Etats membres du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale,

Excellence, Monsieur le Secrétaire général de la CEEAC,

Chers collègues du système des Nations Unies,

Mesdames et Messieurs les experts,

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais tout d'abord vous transmettre les salutations du Secrétaire général des Nations Unies, M. António Guterres, qui continue de suivre avec attention et intérêt les activités du Comité consultatif permanent des Nations Unies chargé des questions de sécurité en Afrique centrale.

Je tiens ensuite à remercier la République d'Angola pour les dispositions qu'elle a prises pour garantir le bon déroulement de la 49^{ème} réunion du Comité. Par la même occasion, permettez-moi de lui adresser mes félicitations anticipées et mes vœux de succès au moment où elle s'apprête à assurer la présidence du Comité pour les six prochains mois.

J'exprime également ma gratitude à la République démocratique du Congo qui, avec l'ensemble du bureau sortant, a conduit avec détermination et

engagement les travaux du Comité depuis la 48^e session tenue à Kinshasa en mai dernier.

Je suis reconnaissant à tous les partenaires et collègues qui continuent d'apporter leur soutien au Bureau régional des Nations unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) dans l'accomplissement de son travail de Secrétariat du Comité. A cet égard, je voudrais ici saluer la présence de mon frère et ami, Ambassadeur Ahmad Allam-Mi, Secrétaire général de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), ainsi que celle de l'Envoyé spécial du Secrétaire général de l'ONU pour la région des Grands Lacs, Ambassadeur Huang Xia, et de la Représentante spéciale du Secrétaire général de l'ONU auprès de l'Union africaine, Madame Hannah Tetteh, ainsi que les représentants d'autres entités onusiennes, y compris le Coordonnateur résident du système des Nations Unies en Angola, Paolo Balladelli. Leur présence témoigne de la mobilisation des uns et des autres en faveur de la paix et de la sécurité en Afrique centrale.

Cette mobilisation est cruciale en ce moment important de l'histoire de la sous-région. Dans quelques semaines en effet, les chefs d'Etat et de gouvernement d'Afrique centrale se réuniront à Libreville afin d'examiner les textes fondamentaux relatifs à la réforme institutionnelle de la CEEAC. Cette dynamique positive ouvrira de nouvelles opportunités à la CEEAC en tant qu'instrument de consolidation de la paix et de promotion de la sécurité et de l'intégration régionale en Afrique centrale. Je félicite toutes les parties prenantes pour avoir mobilisé les volontés politiques et les efforts nécessaires pour faire avancer ce processus. Les Nations Unies, en particulier l'UNOCA, continueront de soutenir ces efforts.

Mesdames et Messieurs les Ministres et chefs de délégation,

La présente réunion se tient également à un moment où l'Afrique centrale continue de faire face à des défis majeurs en matière de paix et de sécurité.

En effet, après cette année de pause relative, une nouvelle série d'élections débutera l'année prochaine avec des consultations prévues dans tous les pays de la sous-région, entre 2020 et 2023. Comme vous le savez, les élections qui ont eu lieu entre 2015 et 2018 ont fait l'objet de contestations dans de nombreux pays et, parfois, ont été émaillées de violences. Pour que les élections contribuent au renforcement des acquis démocratiques et à la bonne gouvernance en Afrique centrale, il est impératif de tirer les leçons des processus passés afin que les scrutins à venir soient plus pacifiques, inclusifs, transparents et crédibles. Les Nations Unies restent disponibles à accompagner vos pays dans ce sens, en partenariat avec les organisations régionales et sous-régionales, ainsi que les autres partenaires internationaux.

Dans cette perspective, l'ONU est particulièrement attentive à l'évolution de la situation au Burundi, au Cameroun, au Congo, au Tchad et en République centrafricaine (RCA), entre autres.

En ce qui concerne la RCA, il est important de poursuivre les efforts en vue de la mise en œuvre effective et intégrale de l'Accord politique pour la paix et la réconciliation dans ce pays. Les Etats de la région, et plus particulièrement les voisins de la RCA, ont un rôle capital à jouer dans ce sens. Je les encourage à rester pleinement mobilisés afin d'aider ce pays à relever les défis sécuritaires qui freinent encore son développement, à mettre en œuvre les réformes prévues par l'Accord politique, ainsi qu'à renforcer le processus démocratique et l'état de droit.

Dans le même ordre d'idée, je reste préoccupé par la situation au Cameroun, en particulier dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest. La tenue du « Grand Dialogue National » du 30 septembre au 4 octobre 2019, pour trouver une solution à cette crise, a été saluée par l'ONU et le reste de la

communauté internationale. Cependant, force est de constater que des enlèvements et des crimes odieux continuent d'être enregistrés dans cette partie du pays, ainsi que des mouvements de populations fuyant l'insécurité. Je saisis cette opportunité pour saluer le travail qui est mené sur le terrain par les acteurs humanitaires, ainsi que par les Nations Unies, pour sauver des vies et reconforter les populations en détresse. L'UNOCA a encore pu le constater il y a quelques semaines, dans le cadre d'un soutien apporté au système des Nations Unies au Cameroun dans l'organisation d'un atelier de formation et d'une visite dans le Sud-Ouest en faveur d'une vingtaine de journalistes camerounais.

J'en profite pour appeler les partenaires internationaux à renforcer leur assistance aux ONG et aux institutions chargées de l'accueil et de la protection des victimes de cette crise. Je réitère la ferme condamnation des Nations Unies du recours à la violence et à la force comme moyens de revendication politique. Seul le dialogue inclusif apportera une réponse aux griefs et aspirations des populations dans le respect de l'état de droit et ce, dans tous les pays de l'Afrique centrale en proie à des tensions socio-politiques et socio-économiques.

Mesdames et Messieurs les Ministres et chefs de délégation,

Distingués invités,

Sur un tout autre chapitre, vous avez sans doute noté, comme moi, que la piraterie maritime dans le golfe de Guinée, ainsi que les défis liés au désarmement, au terrorisme et à l'extrémisme violent, continuent de nourrir l'actualité. Je saisis cette occasion pour réitérer notre appel aux États ne l'ayant pas encore fait à ratifier la Convention de Kinshasa, afin de faciliter une action plus concertée et inclusive dans le cadre du contrôle des armes légères et de petit calibre. Il en est de même pour le Traité sur le commerce des armes que seuls trois États de la sous-région ont ratifié à ce jour.

Par ailleurs, les défis sécuritaires liés au pastoralisme et à la transhumance représentent toujours une menace à la paix et à la stabilité en Afrique centrale. Je me réjouis des progrès enregistrés ces derniers mois en vue de l'adoption d'un instrument juridique de régulation régional y relatif. Je vous encourage à finaliser ce processus en vue de l'adoption et la mise en œuvre dans les meilleurs délais de cette régulation qui, j'en suis persuadé, contribuera grandement à la prévention et à la lutte contre ce phénomène transfrontalier. Je réitère le soutien de l'UNOCA à cet effet.

L'Afrique centrale est confrontée à plusieurs autres nouvelles menaces dont l'impact sur la paix et la sécurité régionales est inquiétant. C'est le cas notamment du changement climatique, dont vous avez pris conscience depuis longtemps, et que vous avez bien fait de retenir comme thématique principale de débat de cette 49^e session. Il s'agit en effet d'une des menaces les plus graves de notre temps. La sous-région en subit les conséquences, comme l'atteste la situation dans le bassin du lac Tchad où des dizaines de millions de personnes ont vu leurs modes de subsistance bouleversés et leur sécurité et intégrité physique menacées par des terroristes et autres entrepreneurs de guerre.

Je salue la position commune adoptée par les Etats de la sous-région à Brazzaville, quelques jours avant leur participation au « Sommet Action Climat » organisé par l'ONU le 23 septembre 2019 à New York. En le faisant, vous avez montré que ce combat fait partie de vos priorités, et que vous êtes déterminés à contribuer collectivement à l'élan nécessaire pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris et les Objectifs de développement durable.

Conformément à son mandat, l'UNOCA accordera une attention particulière à cette question cruciale du changement climatique, notamment à ses incidences sur la paix et la sécurité en Afrique centrale. De même, l'UNOCA poursuivra ses missions de bons offices et de soutien à la CEEAC, et mettra davantage l'accent sur le renforcement des partenariats avec la société civile et l'appui aux réseaux sous-régionaux d'ONG engagées dans la prévention et la gestion des conflits. A ce sujet, je salue les efforts du Secrétariat général de la CEEAC pour appuyer la mise en place de la Coalition des organisations de la société civile pour la paix et la prévention des conflits en Afrique centrale. Cette initiative, qui bénéficie du soutien technique et financier de l'UNOCA, permettra d'impliquer davantage les jeunes et les femmes dans les processus de paix.

De plus, l'UNOCA poursuivra sa collaboration avec la CEEAC et ses Etats membres sur plusieurs autres chantiers majeurs, y compris dans la mise en œuvre de l'agenda femmes, paix et sécurité, et le plan d'action régional sur la résolution 1325. J'encourage les Etats de l'Afrique centrale qui ne l'ont pas encore fait à développer des plans d'action nationaux relatifs à cette résolution, et ceux qui l'ont déjà fait à les mettre en œuvre.

Mesdames et Messieurs les Ministres et chefs de délégation,

Distingués invités,

Avant de terminer, je souhaiterais rappeler le rôle important du Comité dans le renforcement de la confiance entre les Etats membres. En effet, comme vous le savez, ce Comité peut jouer un rôle significatif dans la résolution ou l'atténuation des tensions politiques ou diplomatiques entre deux ou plusieurs

Etats. L'UNOCA demeure disponible pour les facilitations éventuelles que de telles démarches exigeraient.

27 années après sa création (28 mai 1992), le Comité demeure une plateforme importante au sein de laquelle vos Etats se retrouvent régulièrement pour identifier et répondre aux principaux défis à la paix et la sécurité en Afrique centrale. Il convient de rappeler qu'il a été créé à une période où la CEEAC n'était pas en mesure de remplir cette mission. A son actif, je citerai, entre autres : (i) la création du Conseil de paix et de sécurité de l'Afrique Centrale (COPAX) ; (ii) l'adoption de la Convention de Kinshasa sur les armes légères et de petits calibres par les 11 Etats membres de la CEEAC, le 30 avril 2010, et son entrée en vigueur le 8 mars 2017 ; et enfin, (iii) l'adoption en mars 2018, par le Conseil des Ministres du COPAX, de la Stratégie de prévention et de lutte contre le terrorisme en Afrique centrale.

A la veille de la transformation du Secrétariat général de la CEEAC en Commission, il conviendrait peut-être de s'interroger sur le statut de ce Comité afin de déterminer s'il est nécessaire de le faire évoluer sur la base de la nouvelle vision des chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres de la CEEAC. Au cours du huis-clos, nous aurons l'occasion d'approfondir cette question.

En attendant, j'encourage chacun de vos États à ne ménager aucun effort pour s'investir dans la mise en œuvre des recommandations issues des réunions du Comité et pour contribuer régulièrement à son Fonds d'affectation spéciale.

Je vous remercie de votre aimable attention et vous souhaite pleins succès dans vos travaux.